



Amis cavaliers,

Vous avez bien compris à travers nos précédents publications et communiqués que la santé de nos chevaux est une priorité !

Les mesures évoquées - test Coggins - il y a quelques jours, n'avaient pas pour but de soulever la polémique, mais bel et bien de vous inciter et vous sensibiliser au dépistage systématique de l'anémie infectieuse qui comme vous le savez est un virus mortel et hautement contagieux.

Dans un premier temps, et parce que cette mesure n'était pas inscrite au programme du concours d'avril, nous optons pour une démarche incitative : les organisateurs de concours et le Domaine Equestre des Grands Pins proposent une **réduction de 30€** sur le prix du boxe sur présentation du test de Coggins valable.

Dans un deuxième temps : un vétérinaire sera présent au concours le Samedi 14 avril à un créneau horaire encore à définir et se met à votre service afin de procéder au test de dépistage à un coût fortement réduit (38.-€) TTC : acte vétérinaire, envoi et labo compris.

En revanche tout cheval du secteur Le Thoronet, Lorgues et St Antonin devra présenter un Coggins valable accompagné de la dérogation de la DDPP et ce sans exception.

Cette action de promotion servira, nous l'espérons, à la prise de conscience générale afin d'exclure tout risque dans notre région malheureusement touchée en début d'année.